

CONVENTION : POURQUOI L'UJCD A CLAQUÉ LA PORTE DES “ NÉGOCIATIONS ”

Fidèle à ses convictions, l'UJCD-Union dentaire a quitté la table des « discussions » conventionnelles, après avoir constaté que les syndicats représentatifs (UJCD, CNSD, FSDL) ne disposaient pas des moyens de participer à une véritable négociation et qu'ils risquaient d'être purement et simplement le jouet des manœuvres de l'Uncam.

► NOUS DÉNONÇONS UN SIMULACRE DE NÉGOCIATION

Une mascarade : c'est bien ainsi qu'il faut qualifier les réunions de soi-disant **négociation**, convoquées par le Directeur général de l'Uncam sur un calendrier élaboré par lui et pour son seul confort. Périmètre de négociation incertain, thèmes de discussion dévoilés au dernier moment, documents distribués à l'ouverture de la séance, objectifs de santé inexistant, données chiffrées et orientations financières volontairement occultées. Voilà le tableau que les représentants de l'UJCD ont découvert, voilà le cadre de « négociation » qu'ils ont été les seuls à avoir le courage de contester. **Voilà pourquoi l'UJCD a décidé de claquer la porte.**

► NOUS DÉNONÇONS LA DUPLICITÉ DE L'UNCAM

La manœuvre est claire : l'Uncam convoque pour discuter d'un avenant, mais elle a en réalité l'intention de nous faire valider en quelques jours l'équivalent d'une convention sans nous donner la possibilité d'une véritable négociation. Au menu, pas moins que : mise en œuvre de la CCAM (dossier enterré par l'Uncam depuis 2006), démographie, permanence des soins, prévention, télétransmission, mais aussi prothèses dentaires et orthodontie.

L'assurance maladie a choisi de passer en force en « chargeant la mule » et en imposant des délais de « négociation » qui ne laissent même pas le temps matériel d'étudier sérieusement un seul des thèmes, et encore moins de négocier. L'Uncam semble tellement certaine de l'accord de la CNSD, avec laquelle elle a discuté en petit comité depuis des mois, qu'elle ne se donne même pas la peine de sauver les apparences à l'égard des autres syndicats !

► NOUS DÉFENDONS LES INTÉRÊTS DE LA PROFESSION

Cette attitude de mépris est inadmissible : mépris envers l'UJCD, syndicat représentatif, mais surtout mépris envers la profession tout entière, seule profession de santé traitée avec une telle désinvolture. **Puisque nos droits — ceux de nos consœurs et confrères — sont ainsi bafoués, nous avons décidé de nous retirer de ce simulacre de négociation**

L'UJCD se retire mais ne baisse pas les bras ! Au contraire, nous continuons à nous battre pour le respect de nos droits et pour une nouvelle convention qui préserve nos intérêts et permette enfin d'assurer, dans le cadre d'un exercice serein, notre mission de professionnels de santé. **Nous ne sommes pas de ceux qui cèdent à la résignation. Quelles que soient les circonstances, nous continuerons à faire entendre la voix de l'UJCD et à proclamer les valeurs auxquelles nous croyons !**

L'UJCD ne prétend pas avoir réponse à toutes les questions ni fournir des solutions toutes faites. Mais il est de notre responsabilité, devant la profession et devant nos patients, de présenter des propositions réalistes et concrètes et de les ouvrir à la discussion. **Pour que notre profession soit défendue et qu'elle ait un avenir.**

VOUS AUSSI REJOIGNEZ L'UJCD !

Vous vous reconnaissez dans les valeurs défendues par l'UJCD ? Vous voulez soutenir notre combat syndical en faveur de la profession ? **Adhérez à l'UJCD !**

Pour en savoir plus sur les positions et propositions de l'UJCD, feuilletez [Convergences UJCD](#) ou téléchargez-le [en suivant ce lien](#) (fichier PDF, 4 Mo).

UJCD INFO - 22 MARS 2012 - UJCD-Union Dentaire - 14, rue Etex - 75018 PARIS - Téléphone : 01 44 85 51 21 - Télécopie : 01 46 27 55 34

► Site Internet : <http://syndicat.ujcd.com/> ► E-mail : ujcd@ujcd.com

Syndicat représentatif des chirurgiens-dentistes régi par la loi du 21 mars 1884 - Membre fondateur de l'ADF - Membre fondateur de l'UNAPL

Si vous ne souhaitez plus recevoir UJCD INFO à l'avenir, [cliquez ici](#)